

Séance ordinaire du 10 octobre 2023

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dixième jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Jeannot Demers.

Assistent à la séance : Stéphane Lafaut, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

Invité à la séance : monsieur Nicolas Rouly, maire de Grand-Quevilly.

CV-2023-05-78

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 octobre 2023, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 20.2 intitulée :

« Approvisionnement

Affectation et désaffectation de l'utilité publique des lots 6 586 685, 6 586 686, 6 588 307 et 6 588 309 du cadastre du Québec
Document d'aide à la décision APP-GI-2023-025 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-79

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document relatif à l'accès sécuritaire à la piste cyclable du secteur Pintendre.

Aucune question n'a été transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville.

CV-2023-05-80

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 25 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-81

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 19, 25 et 26 septembre 2023

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 19, 25 et 26 septembre 2023 est déposé.

CV-2023-05-82

Mainlevée de l'hypothèque relative à des taxes impayées affectant le lot 3 018 774 du cadastre du Québec (situé au 17, rue Massé, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-007](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-70 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder une mainlevée de l'hypothèque légale relative à des taxes impayées affectant le lot 3 018 744 du cadastre du Québec (situé au 17, rue Massé, secteur Lévis), de consentir à la radiation totale de l'inscription des droits hypothécaires en faveur de la Ville aux termes de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 421 259, les frais et les honoraires relatifs à l'obtention et la publication de la mainlevée étant à la charge du propriétaire du lot concerné, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-83

Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* (numéro de dossier 514711) à intervenir avec la ministre des Affaires municipales

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2023-007](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-71 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* (numéro de dossier 514711) à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GEN-GAPP-2023-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-84

Demande de crédits additionnels relatifs à des dépenses recouvrables

[Document d'aide à la décision DEI-2023-004](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-72 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'affecter des crédits additionnels d'un montant de 400 000 \$ aux postes de revenus et dépenses relatifs à des dépenses recouvrables, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision DEI-2023-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-85

Convention d'aide financière à intervenir avec le Service national des sauveteurs inc. pour la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2024

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-011](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-59 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le Service national des sauveteurs inc., pour la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2024, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-86

Convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2025* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2023-003](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-73 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure la convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2025* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2023-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-87

Convention d'aide financière pour la période 2023-2024 à intervenir avec L'association régionale de loisirs pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-74 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure la convention d'aide financière pour la période 2023-2024 à intervenir avec L'association régionale de loisirs pour personnes handicapées

Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-031, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'affecter des crédits additionnels au montant maximum de 15 000\$ en provenance du *Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées*, pour le soutien financier au service d'intégration du programme de camp de jour, tel qu'il est indiqué à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-88

Aide financière au Club de soccer Lévis-Est
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-027](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-76 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'accorder une aide financière au Club de soccer Lévis-Est, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-027, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-89

Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2023
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-033](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-77 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'accepter les recommandations du comité d'évaluation relatives à la remise de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2023, telles qu'elles sont jointes en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-033.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-90

Désignation du *Citoyen ou de la Citoyenne d'honneur* pour l'année 2023 et modification à la composition du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*

[Document d'aide à la décision COM-2023-005](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-60 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De désigner la personne indiquée à titre de *Citoyen ou Citoyenne d'honneur* pour l'année 2023, tel que proposé par les membres du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*, lors des rencontres tenues le 10 mai 2023 et le 19 juin 2023.

De modifier la composition du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*, par l'ajout d'un membre à ce comité comme suit :

- deux membres de la commission consultative de la culture, soit la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président de cette commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-91

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat intervenue avec JCB construction Canada inc. concernant la vente des lots 4 851 676, 4 851 377, 4 851 378 et 4 851 379 du cadastre du Québec (terrain situé à l'Innoparc, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2023-073](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-61 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat intervenue avec JCB construction Canada inc. et GIPD inc., concernant la vente des lots 4 851 376, 4 851 377, 4 851 378 et 4 851 379 du cadastre du Québec, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-073 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-92

Aide financière à Le journal de Lévis, coopérative de solidarité [Document d'aide à la décision DEV-2023-074](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-62 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière d'un montant maximum de 53 000 \$ à Le journal de Lévis, coopérative de solidarité, pour son projet de développement d'une application mobile sur IOS et Android, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-93

Modification du contrat pour la location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro excavation [Document d'aide à la décision APP-2023-197](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-83 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De modifier le contrat pour la location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro excavation (contrat numéro 2021-50-111), attribué par la résolution CV-2021-07-85 adoptée le 6 décembre 2021, au montant estimé de 200 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-197.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-94

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-11 concernant la cour municipale locale et dépôt du projet de règlement [Document d'aide à la décision DAJSC-COUR-2023-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-11 concernant la cour municipale locale et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DAJSC-COUR-2023-002.

Ce règlement a pour objet d'établir le changement d'adresse du chef-lieu et du greffe de la cour municipale de la Ville au 1045, chemin du Sault, Lévis, et ce, à compter du 28 avril 2025.

CV-2023-05-95

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-12 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2023-028](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-12 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2023-028.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues Villemay (secteur Lévis), Montcalm (secteur Lévis), Pierre-Perreault (secteur Saint-Nicolas), côte du Passage (secteur Lévis) et J.-B.-Michaud (secteur Lévis).

CV-2023-05-96

Adoption du Règlement RV-2023-34-07 décrétant un emprunt de 6 900 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et pouvoir prévu à l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*

[Document d'aide à la décision FIN-2023-039-R-2](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-07 décrétant un emprunt de 6 900 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 6 900 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-63 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le Règlement RV-2023-34-07 décrétant un emprunt de 6 900 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-97

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2023-05-98

Félicitations à monsieur Gilles Jobidon, analyste en affaires maritimes

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Gilles Jobidon, analyste en affaires maritimes pour l'excellence de son travail bénévole de vulgarisation, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-99

Félicitations à madame Mélodie Couturier et à madame Kim Cormier

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Mélodie Couturier et madame Kim Cormier pour avoir été récompensées dans le cadre des bourses *L'entrepreneur.e Desjardins* lors d'une soirée à la boutique du *QUARTIER du Vieux-Lauzon* organisée par l'équipe de Mon quartier de Lévis, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-00

Félicitations à madame Louise Lemieux et au Club fadoq bonne entente Saint-Étienne-de-Lauzon

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Louise Lemieux, présidente, et le Club fadoq bonne entente Saint-Étienne-de-Lauzon pour leur 50^e anniversaire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-01

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

À 18 heures 58, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
